



RÉUNION ORDINAIRE

DATE: Le mercredi 23 février 2022

ENDROIT: Zoom

HEURE: 18 h 30

PROCÈS-VERBAL # 55

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Mme Marie-Eve Castonguay souhaite la bienvenue aux membres des médias, elle propose une période de questions suite à l'ajournement. La séance s'est ouverte à 18 h 32. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents / Zoom

OUELLET, Jean-Pierre, président

PELLETIER, Roseline

ROUSSEL, Lise

LEVESQUE, Josée

MARQUIS, Eric

GIRARD, Sylvie

SOMERS, Nicole

DESCHÊNES, Marcel

ROUSSEL, France

DUBÉ, Carmon

ROY, Paul (se branche à 18h33)

MARTEL, Alain (se branche à 18h35)

PARENT, Lisa, vice-présidente (se branche à 18h35)

Membre absent

LESVESQUE, Marcel

Personnels présents / 36 rue Court

THIBODEAU, Johanne

CASTONGUAY, Marie-Eve

DUFOUR, Catherine

LEBEL, Richard

BELLEFLEUR, Lise

PRADO, Adrian

Invitée

DUBÉ, Gail

Média

THERRIEN, Bobby

THÉRIAULT, Christine

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska

Maire de Lac Baker

Maire de Saint-Léonard

Représentante de DSL

Maire d'Edmundston

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

Maire de Saint-Quentin

Maire de Grand-Sault

Maire de Drummond

Représentant de DSL

Représentant de DSL

Représentant de DSL

Maire de Rivière-Verte

Maire de la Communauté rurale de Saint-André

Directrice des finances

Directrice générale

Directrice de la planification

Directeur du service de gestion des déchets solides

Adjointe à la direction

Analyste du territoire – Recherche et développement durable

Gestionnaire des services locaux

Acadie Nouvelle

Info Weekend

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de Mme Sylvie Girard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 février 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 janvier 2022 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 janvier 2022.

ADOPTÉE

5. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 février 2022 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 février 2022.

ADOPTÉE

6. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

7. Procès-verbal de la réunion d'urgence du 3 février 2022 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent, appuyée de Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion d'urgence du 3 février 2022.

ADOPTÉE

7. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

8. Organisme hôte : Comité de résilience

La CSRNO se propose comme organisme hôte, depuis le début de la pandémie (COVID) le comité de résilience a été mis en place, ce comité est sous le chapeau du ministère de la Santé publique donc, il est géré par le réseau santé vitalité. La coordonnatrice / conseillère en développement communautaire du réseau est Madame Josée Deschênes Bélanger elle s'occupe de la région du Nord-Ouest. Ce comité a identifié 4 piliers à être développés, une enveloppe financière de 50 000\$ est attribuée pour l'avancement d'environ une dizaine de projets. Étant donné que le comité de résilience du Nord-Ouest était à la recherche d'un organisme hôte, la CSRNO s'est donc portée volontaire.

9. Résolutions pour le secteur de la gouvernance et de l'aménagement pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur de la gouvernance :

- Que la CSRNO autorise que nous soyons l'organisme hôte pour le comité de résilience.
- Que la CSRNO autorise l'ouverture d'un nouveau compte bancaire auprès de Uni Coopération Financière pour pouvoir traiter les transactions du comité de résilience de façon indépendante, vu que ces transactions et résultats ne feront pas partie intégrante de la CSRNO.
- Que la CSRNO autorise que les signataires pour le compte bancaire du comité de résilience soient moi-même, Johanne Thibodeau ainsi que Lise Bellefleur. Marie-Eve ne pouvant pas être signataire, car elle fait partie de l'équipe de gestion du comité de résilience, ce qui pourrait être interprété comme un conflit d'intérêts.
- Que la CSRNO autorise l'ouverture d'un 2^e nouveau compte bancaire auprès de Uni Coopération Financière pour pouvoir traiter les transactions du Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest (RICNO) de façon indépendante, vu que le RICNO ne fera pas partie intégrante de la CSRNO avant 2023.
- Que la CSRNO autorise que les signataires pour ce le compte bancaire du RICNO seront moi-même, Johanne Thibodeau ainsi que Marie-Eve Castonguay et Lise Bellefleur.

ADOPTÉE

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de Mme Sylvie Girard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur de l'aménagement :

- Que la CSRNO autorise un retrait de 6 000\$ du fonds de réserve en capital, dont le solde est présentement de 65 215.13\$ au folio 19254 ES-2 chez Uni Coopération Financière, et que ce montant soit déposé dans notre compte courant folio 29434 EOP. Ceci nous permettra de faire la reconfiguration du réseau afin de sécuriser davantage nos données et améliorer la fiabilité de tout le système. La configuration existante est l'équivalent d'un système résidentiel, donc moins performant et moins fiable. Cet achat nous permettrait de ne plus rencontrer les problèmes de connexion que nous vivons présentement lors de nos réunions zoom ainsi qu'avec notre système téléphonique qui est maintenant une ligne internet. Le coût total du nouveau système sera d'environ 8 031.60\$. La portion de l'aménagement devrait être de 6 023.70\$, donc le 6 000\$ serait utilisé pour couvrir cette portion. La balance de 2 007.90\$ sera couverte par la gouvernance et fait partie intégrante du budget.

ADOPTÉE

10. Rapport de la directrice générale

Mme Castonguay dépose son rapport de la directrice générale.

11. Rapport du président

Monsieur Ouellet dépose de façon verbale son rapport d'activités en tant que président.

12. Étude de faisabilité transport en commun sur le territoire de la CSRNO

Mme Marie-Eve Castonguay fait une courte mise en contexte, la firme « Vecteur 5 » a été contracté afin de faire la mise en place d'une étude de faisabilité pour l'ensemble de la CSRNO. Il y a différentes phases qui sont mises en place pour l'étude de faisabilité, des mises à jour seront apportées périodiquement aux membres du CA.

13. Rapport de correspondance

Point #1 du rapport de correspondance doit être discuté en huis clos

Ouverture du huis clos

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers appuyée de Mme Lisa Parent et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que les discussions se poursuivent à huis clos.

ADOPTÉE

Tous quittent la salle virtuelle à 19h13 à l'exception de Mme Marie-Eve, Adrian (à la technique) ainsi que les membres du CA.

Fermeture du huis clos

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE

Les employés (es), les membres des médias et invitée réintègrent la réunion à 19h24.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que lors des réunions tenues en huis clos, les membres doivent s'assurer d'avoir des écouteurs ou de s'assurer qu'il n'y a personne d'autre dans la pièce.

ADOPTÉE

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Carmon Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance soit accepté.

ADOPTÉE

14. Réforme de la gouvernance locale : Présentation – ébauche d'un plan

Suite à une première rencontre avec la facilitatrice en transition de la CSRNO, Mme Marie-Eve Castonguay a demandé à certains employés d'avoir une rencontre afin d'élaborer l'ébauche d'un plan de travail interactif qui va évoluer avec le temps. La CSRNO a commencé l'ébauche de ce plan qui adresse les différents mandats – ceux qui sont à venir et ceux qui sont présentement en place.

Mme Marie-Eve fait un survol des volets suivants : - Développement économique – Promotion du tourisme – Développement communautaire – Transport en commun et transports communautaires – Partage des coûts des infrastructures récréatives – Création d'un comité de sécurité publique.

Mme Dufour fait à son tour un survol des volets suivants : - SIG – Développement durable/changements climatiques – Aménagement du territoire au niveau local – Aménagement du territoire au niveau régional

M. Prado fait la présentation d'un organigramme qui est encore en phase préliminaire. Ce qui se retrouve dans cet organigramme est entre autres les différents partenaires et organisations qui travaillent dans tous les secteurs et qui sont rattachés sur différents piliers.

15. Autres affaires

Aucun

16. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 23 mars 2022.

La CSRNO prévoit également une réunion d'ici les deux prochaines semaines, les discussions seront seulement sur le sujet de la réforme de la gouvernance locale. Une date est à déterminer.

16. Ajournement

Résolution no 13

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent et adoptée à l'unanimité, il fut

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 12.

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
MARIE-EVE CASTONGUAY
Directrice générale

.....
LISE BELLEFLEUR
Secrétaire de séance